Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

La dette, les PAS : analyse des impacts sur la vie des femmes

Par Christine Vanden Daelen
Mondialisation.ca, 01 mai 2014
cadtm.org

Région : Afrique subsaharienne, Asie
Thème: Droits des femmes, Pauvreté et inégalités sociales

Avant de nous attaquer au sujet central de cet exposé à savoir : pourquoi peut-on affirmer que les femmes sont les premières touchées par les régressions sociales imposées au nom de la dette ? Je vais faire un rappel des logiques du système dette. Nous conclurons sur les luttes menées par les femmes contre la dette autant en Afrique qu'en Europe.

I. La dette en quelques maux et chiffres

La dette des pays dits en développement est un puissant levier de domination politique et économique et un instrument par lequel s'opère un transfert massif de richesses du Sud vers le Nord, mais aussi à l'intérieur même des pays, des plus pauvres (dont une large proportion des femmes et d'enfants) vers les plus riches.
Héritée pour bon nombre de pays du Sud de l'époque coloniale, la dette a permis de les maintenir sous la tutelle des puissances du Nord, qui ont prolongé leur domination sur un mode néocolonial, avec la complicité des élites locales. Depuis 1982, date de la crise de la dette, jusqu'à aujourd'hui, la dette n'a cessé de s'accumuler, ponctionnant les budgets des pays du Sud, soumis aux conditionnalités des prêteurs.

-* La dette = mécanisme assurant un transfert massif de richesses

Le système dette oblige à se poser la question de savoir Qui finance Qui ?

Entre 1970 et 2011, la dette extérieure publique des PED a été multipliée par 33 passant de 46 Mds $ à 1532 Mds $.
Entre temps, ces pays ont remboursé l'équivalent de 88 fois ce qu'ils devaient en 1970 |1|.

Stock de la dette en 1970	46 Mds $
Stock de la dette en 2011	1532Mds $
Total des remboursements entre 1970-2011	4056 Mds $

De plus, lorsqu'on fait un petit calcul qui établit la différence entre les prêts reçus et les remboursements totaux effectués par les PED, on se rend compte que depuis la crise de la dette, depuis 1982, quasi chaque année, les PED remboursent plus que ce qu'ils reçoivent sous forme de prêts !

Ainsi entre 1985 et 2008, c'est-à-dire en 23 ans, les pays du Sud ont remboursé 774 milliards de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu soit l'équivalent de 7,5 Plans Marshall

envoyés du Sud vers le Nord1.

En 2009, pour la première fois depuis 1993, le transfert net sur la dette extérieure publique est positif : les États ont donc remboursé moins qu'ils n'ont reçu en nouveaux prêts. Si cette tendance semble se maintenir, il n'empêche que globalement, depuis 1985, les transferts des populations du Sud vers leurs créanciers étrangers sont énormes.

Ces chiffres prouvent très clairement que ce n'est pas le Nord qui finance le Sud mais bien l'inverse : ce sont les pays du Sud qui financent le Nord grâce au système dette.

-* Comment s'est formé le cercle vicieux de l'endettement ?

Après avoir établi ce premier constat démontrant que la dette bénéficie bien aux créanciers, à ceux qui prêtent de l'argent, je vous propose d'examiner d'un peu plus près les logiques qui ont participé à la formation du cercle vicieux de l'endettement.

Dès l'acquisition de leur indépendance, 3 acteurs d'importance – à savoir les banques du Nord, les gouvernements du Nord et la Banque mondiale – ont massivement prêté de l'argent aux Etats du Sud. Cet afflux de capitaux n'exprime nullement, on s'en doute, une soudaine générosité ou solidarité des créanciers mais correspond à des intérêts économiques et géopolitiques précis et rationnels selon l'idéologie libérale.

Alors qu'elle était très faible dans les années 60, la dette extérieure des PED augmentât de façon exponentielle. De 70 milliards de $ en 1970 elle passa à 540 milliards de $ en 1980. Elle fut donc multipliée par 8 en 10 ans (de 1970 à 1980).

C'est dans ce contexte d'endettement public extérieur très important que survient la Crise de la dette en 1982. Quels en furent les mécanismes déclencheurs ?

1. En 1979, la Réserve fédérale des USA décide (pour lutter contre l'inflation et la crise économique) d'augmenter unilatéralement les taux d'intérêts. De l'ordre de 4-5% dans les années 70, ils passent à 16-18% au moins au plus fort de la crise. Or, comme les taux d'intérêts des emprunts accordés aux Etats du Sud étaient variables et liés aux taux américains, du jour au lendemain, ces pays se virent dans l'obligation de rembourser 3 fois plus d'intérêts.
2. Sur le marché mondial, on assista à une forte baisse des cours des matières premières et des produits agricoles exportés par les PED générant d'importants manques à gagner pour ces pays

Avec moins de ressources financières, les Etats du Sud se voient contraints d'honorer une dette dont les intérêts ont triplé. Les uns après les autres (à commencer par le Mexique en aout 82), les PED ne purent plus rembourser. La Crise de la dette éclate.

Pour éviter les cessations de paiement, le FMI conditionna l'octroi de tout nouveau prêt à l'application par les PED d'un certain nombre de conditionnalités économiques et politiques. Ce furent les PAS.

-* Des conditionnalités qui accentuent la dépendance, la pauvreté et les inégalités

Les fameux Plans d'ajustement structurel (PAS), imposés par les Institutions Financières Internationales ne font qu'augmenter la dépendance, les inégalités et la pauvreté des pays du Sud.

Ces PAS imposent notamment :

- privatisations,
- libéralisations du commerce et des marchés des capitaux,
- réductions drastiques du budget de l'Etat en matière de services publics tels que l'éducation, la santé et bien d'autres.

L'économie des pays endettés doit ainsi, selon la logique néolibérale et les intérêts des prêteurs, en priorité générer des ressources pour le remboursement de la dette et ce, qu'elles qu'en soient les conséquences économiques et sociales pour la majorité de la population.

Voici quelques exemples de la suprématie accordée par les gouvernements du Sud sous la tutelle des IFI au remboursement de la dette sur les besoins de base des populations soumises à l'ajustement structurel :

Part du budget allouée aux services sociaux de base et au service de la dette pour la période 1992-1997 – Exemples de l'Afrique

Pays	Services sociaux	Service de la dette
Cameroun	4,0 %	36,0 %
Côte d'Ivoire	11,4 %	35,0 %
Kenya	12,6 %	40,0 %
Zambie	6,7 %	40,0 %
Niger	20,4 %	33,0 %
Tanzanie	15,0 %	46,0 %
Nicaragua	9,2 %	14,1 %

Source : D.MILLET et E. TOUSSAINT, « Les chiffres de la dette 2009 », CADTM

Part du budget alloué au service de la dette, à l'éducation et à la santé en 2013- Exemples de l'Amérique Latine

	% du budget		
Pays	Service de la dette publique	Dépenses publiques pour l'éducation	Dépenses publiques pour la santé
Argentine	38,4%	7,3%	4%
Brésil	42,2%	3,9%	3,4%
Colombie	24,3%	13,4%	6,2%
Equateur	8,3%	15,9%	6,8%

On constate en Amérique Latine que plus le service de la dette diminue, plus importantes sont les dépenses pour les secteurs sociaux de base tels que la santé et l'éducation. Si les Etats consacrent moins de leurs ressources au paiement de la dette, ils en auront plus pour assurer le développement social de leur pays. Attention, cette relation n'est malheureusement pas systématique : elle dépend du caractère progressiste ou non du gouvernement en question.

-* Une dette illégitime

Il est essentiel de dénoncer l'immoralité et l'illégitimité du paiement de la dette. La dette est illégitime car :

- elle n'a pas servi les intérêts des populations qui doivent la rembourser,
- elle fut contractée par des gouvernements non-démocratiques qui n'hésitèrent pas à en détourner une grande partie pour leur profit, à financer par ces emprunts ce qu'on a appelé des « éléphants blancs » (cf. mégaprojets énergétiques et d'infrastructures – barrages, centrales thermiques, oléoducs, voies ferrées – très souvent inadaptés et mégalo) mais aussi à utiliser l'argent prêté pour acheter des armes ou du matériel militaire afin d'opprimer leur peuple
- Et tout cela avec la complicité des créanciers

Cette dette entrave toute possibilité de développement socialement juste et écologiquement soutenable.

L'illégitimité de la dette ne concerne pas que les pays du Sud.

Dans les pays du Nord également, la dette (essentiellement interne) permet le transfert de richesses des plus pauvres vers les plus riches. Ce transfert s'est accentué depuis la crise de 2008.

La dette et la soi-disant obligation de la restreindre permet aux classes dominantes de développer la rhétorique d'un train de vie de l'Etat insupportable. Or, toute analyse de l'augmentation de la dette publique démontre sans ambigüité qu'elle n'est pas – contrairement à ce qu'essayent de faire croire nos dirigeants – la résultante de dépenses sociales excessives (elles sont restées stables durant ces dernières décennies) mais bien la conséquence directe des sauvetages bancaires |2| et d'une fiscalité socialement injuste faite de cadeaux fiscaux aux individus les plus riches et aux grandes entreprises privées. Cette allégation selon laquelle les populations auraient vécus au dessus de leurs moyens, auraient bénéficié de dépenses sociales inconsidérées, sert d'alibi pour imposer l'idée qu'il faut désormais se serrer la ceinture en appliquant l'austérité sociale.

Ainsi, en commençant par l'Europe du Sud, la logique présente dans les PAS est désormais appliquée, avec toujours plus de zèle et de dureté, par la grande majorité des gouvernements du Nord. Privatisations, libéralisations, restrictions budgétaires et passage à la moulinette des acquis sociaux, fruits de fortes luttes sociales, sont au menu des mesures d'austérité qui se généralisent à toute l'Europe.

… Après avoir partagé avec vous les mécanismes du système dette et avant de passer à l'analyse des impacts des PAS pour les femmes, je voudrais attirer votre attention sur le fait que…

II. La dette n'est pas neutre au niveau du genre

Contrairement au message véhiculé par l'orthodoxie néolibérale, force est de constater que la dette et les mesures macroéconomiques qui lui sont associées ne sont absolument pas neutres du point de vue du genre.

Bien au contraire, la dette constitue un obstacle colossal à l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle mondiale. Les PAS, imposés par la Banque mondiale et le FMI aux pays endettés du Sud pour assurer le remboursement de leur dette externe, non seulement approfondissent la pauvreté des femmes mais en plus, ils durcissent et aggravent les inégalités entre les sexes. Force est de constater que les PAS, rebaptisés « Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté » (CSLP) dans les années '90, enrayent tout processus émancipatoire des femmes.

En outre, la dette et les politiques qu'elle impose renforcent le patriarcat, système millénaire d'oppression et de domination des femmes, qui instaure une division sexuelle du travail attribuant aux hommes le secteur « productif » (production de biens et de services ayant une valeur marchande et dès lors, sources de revenus) et assignant les femmes au secteur dit « reproductif » (elles sont les principales responsables du bien être de la famille – assurent l'éducation des enfants, veillent à la santé de la cellule familiale et assument les tâches domestiques). Ce qui les confine à un rôle d'éducatrices et de productrices de capital humain. Elles se voient ainsi chargées d'assurer la reproduction sociale des sociétés humaines.

On comprend mieux désormais pourquoi tout véritable processus émancipatoire des femmes implique de lutter contre la dette, composante essentielle du néolibéralisme, qui de concert avec le patriarcat asservit les femmes où qu'elles vivent sur cette planète et les empêche de jouir de leurs droits les plus fondamentaux.

Ceci étant précisé, j'en viens au sujet central de cet exposé à savoir ….

Quels sont les Impacts différenciés des PAS sur les femmes ?

Pour répondre à cette question, nous allons une a une analyser les principales mesures macroéconomiques au menu des programmes d'Ajustements structurels (j'en ai répertorié 6) sachant qu'elles ont toutes les mêmes conséquences sur les femmes des classes populaires quelque soit leur pays, leur culture, le niveau de développement de leur pays, etc. Seules des variations quant à l'intensité des déstructurations sociales générées par les PAS peuvent çà et là apparaitre.

Première mesure que je vous propose d'examiner sous l'angle de ses impacts pour les femmes :

1. Les privatisations massives des entreprises publiques

Selon la logique néolibérale incarnée par les IFI, l'Etat doit cesser de procéder à des politiques et dépenses sociales pour s'effacer au profit du secteur privé considéré comme plus efficace. Il doit se limiter à la répression (police, justice) et à la défense. Les entreprises publiques des pays africains sont dès lors vendues à prix bradés, afin de dégager au plus vite des liquidités destinées au remboursement de la dette.

La privatisation des entreprises publiques qui fournissaient les services de base (cf. eau, assainissement, télécommunications, électricité, éducation, soins de santé) a pour conséquence directe :

- la raréfaction de ces services,
- l'augmentation de leurs tarifs et, par voie de fait,

- une forte diminution de leur accessibilité pour les personnes pauvres et habitant en zones rurales qui sont en majorité des femmes.

Pour compenser la distribution publique des services de base, de nombreuses femmes et filles sont voient contraintes d'augmenter leur travail invisible et non rémunéré. Ce seront désormais elles et non plus l'Etat qui assureront officieusement ces services pour le reste de la communauté.

-* Conséquences des privatisations au Malawi

Pendant des années, la BM et le FMI ont poussé le Malawi à privatiser l'entreprise publique gérant la distribution de céréales qui permettait de maintenir des prix abordables pour le maïs. Cette privatisation, combinée à des sècheresses, des inondations et des détournements des deniers publics, ont débouchés sur une crise alimentaire au Malawi. La faim a poussé des femmes et des filles à se marier très jeunes et même à se prostituer, ce qui a augmenté leur exposition au SIDA.

-* La privatisation de l'eau en Tanzanie

En obligeant les populations à se déplacer vers des puits publics, la privatisation de l'eau a augmenté la charge de travail des femmes puisque, selon la division sexuelle du travail, ce sont elles qui sont responsables d'alimenter la famille en eau. La tâche de puisage de l'eau est une des raisons pour lesquelles les jeunes filles arrêtent souvent d'aller à l'école.

En Afrique subsaharienne, elles passent 40 milliards d'heures par an à l'approvisionnement en eau de la famille, ce qui équivaut à une année entière de travail de toute la population active de la France |3|.

Seconde mesure analysée sous l'angle de ses conséquences spécifiques pour les femmes

2. Les réductions drastiques des budgets sociaux

Cette mesure imposée au nom de la dette par les IFI va sérieusement restreindre la part des dépenses publiques allouées à des secteurs essentiels pour le bien-être des populations, à savoir : la santé, l'éducation, la protection sociale, le logement, le transport, les infrastructures, etc.

Cette diminution des domaines et des couvertures sociales assurés par l'Etat a un double impact pour les femmes des pays soumis aux ajustements structurels :

1. Pour des raisons basées sur les stéréotypes de genre véhiculant la certitude que les femmes ont moins de valeur que les hommes, qu'elles ne sont qu'une « quantité négligeable » et méritent dès lors moins d'attention, les coupes budgétaires affectent principalement les programmes et politiques visant les femmes et les filles. On assiste ainsi en toute priorité à :
des fermetures de plannings familiaux et de crèches,
à des réductions des aides publiques pour les soins de maternité et gynécologiques,
à des diminutions ou à l'absence de congés de maternité, etc.

2. Ce seront les femmes qui par leur travail invisible et non-payé assureront les tâches jadis assumées par l'Etat pour la collectivité. Une véritable substitution des rôles et des

responsabilités de l'État s'opère ainsi vers le privé et donc vers les femmes. Au titre de la dette et des PAS, une translation a de par la sorte lieu : du concept d' « Etat social » on passe à celui de « Mère sociale ».

Je vous propose dans cette partie consacrée à la réduction de budgets sociaux comme mesure phare des PAS, d'analyser les conséquences pour les femmes de la privatisation de la santé et des coupes dans les dépenses de santé.

La privatisation des services de santé a impliqué pour beaucoup de femmes d'avoir à assumer les soins des personnes malades et âgées de la famille à cause de l'impossibilité de payer les coûts de ces services et parfois même d'atteindre les centres de santé les prodiguant.

Une fois de plus, on constate qu'il y a transfert du coût des soins des personnes malades du secteur public vers l'espace privé générant une augmentation du travail féminin non rémunéré !

L'obligation de payer des soins jusqu'alors subventionnés pour des femmes toujours plus précarisées les placent dans l'impossibilité trop fréquente de payer les soins médicaux pour leurs proches et pour elles-mêmes. Ces femmes victimes des PAS, se voient ainsi exclues des soins de santé les plus élémentaires tels que les services prénataux et de maternité. Or, ce sont généralement les femmes surchargées de travail et sous-alimentées – donc appartenant aux foyers les plus pauvres parfaitement incapables de payer les frais – qui sont les plus exposées aux risques d'accouchements compliqués. Ces femmes vont dès lors accoucher chez elles sans aucun secours médical.

- En Afrique subsaharienne, en 2008, seulement 46% des accouchements ont été pratiqués par du personnel soignant qualifié alors que dans les pays dits développés, 99% des accouchements se font avec une assistance médicale |4|.

L'absence de soins prénataux et de maternité générera une augmentation de la morbidité et de la mortalité maternelle alors que beaucoup de ces décès seraient faciles à éviter. Ce qui rend les femmes malades, c'est la pauvreté et l'impossibilité d'en sortir.

- C'est en Afrique que la mortalité maternelle est de loin la plus élevée. 57% des décès maternel sont concentrés sur ce continent. Alors qu'une femme sur 4.700 est exposée au risque de mourir de complications dues à la grossesse dans le monde industrialisé, une femme africaine sur 39 court ce même risque |5|. Sur les 20 pays où le ratio de mortalité maternelle est le plus élevé, 19 appartiennent à l'Afrique subsaharienne |6|.

- A Harare, au Zimbabwe, le nombre de femmes mourant en couches a doublé en l'espace de deux ans à la suite de l'application d'un plan d'ajustement structurel qui s'est traduit par une baisse d'un tiers des dépenses de santé |7|.

La restriction draconienne des dépenses de santé signera la fin des programmes de vaccinations avec comme conséquences la résurgence d'épidémies que l'on croyait disparues telles que le choléra et la tuberculose et ce, dans des dimensions endémiques tandis que la malaria et la dengue se propagent de manières alarmantes. Certaines maladies telles que le SIDA se féminisent :

- Alors que l'Afrique subsaharienne abrite à peine plus de 10% de la population mondiale, elle contient près de 70% du total mondial de personnes vivant avec le VIH dans le monde |8|.

- Nulle part ailleurs la féminisation de la pandémie n'est plus évidente qu'en Afrique noire où 60% des adultes infectés par le VIH sont des femmes et « dans certains pays (africains), les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont huit fois plus de risques que les jeunes hommes d'être séropositives. » |9|. Si la situation de l'Afrique subsaharienne demeure grave, des progrès sont cependant tangibles selon l'ONUSIDA : le nombre de nouvelles infections diminue chaque année et a baissé de 25 % (en 2013) par rapport à 2001. Cependant même Le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, reconnait que même si « L'Afrique a fait des progrès énormes en général, les jeunes filles restent trop souvent à la marge de ces progrès » |10|.

L'introduction du paiement de droits d'usagers et la commercialisation des soins de santé a, contrairement aux « attentes » de la Banque mondiale, diminué la qualité des soins donnés.

- En Ouganda, les familles doivent payer des droits d'usagers mais aussi pour les prescriptions médicales et autres services. Elles doivent en plus fournir les médicaments, les kits d'opération, les draps et tous les biens nécessaires aux soins de leurs proches ainsi que des bakchichs aux soignant-e-s.

Avec l'application des PAS, la santé n'est plus considérée comme un droit humain fondamental mais comme une marchandise qu'il faut acheter sur le marché.

Passons maintenant à l'analyse des conséquences pour les femmes du Sud de la privatisation de l'enseignement et des coupes dans les dépenses d'éducation
La privatisation de l'enseignement qui entraîne la floraison d'institutions scolaires privées souvent de qualité très médiocre (les exigences en termes de formation et les salaires des enseignant-e-s étant réduits à la portion congrue) a restreint de manière notable l'accès des filles à l'école et dès lors, leur scolarisation. En Afrique subsaharienne :

- Entre 2005 et 2008, 62% des adultes analphabètes sont des femmes contre 64% au niveau mondial |11|

C'est en Asie (et plus particulièrement en Asie de l'Est) que les taux de non scolarisation des filles (69%) et d'analphabétisme des femmes (71%%) sont les plus élevés. Notons que l'Europe Centrale et de l'Est bas tous les records : leur taux d'analphabétisme des femmes y atteint 80% ! |12|

Un autre exemple illustrant l'inégalité d'accès à l'éducation entre filles et garçons :

- D'après le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de 2013-2014, au vu des tendances actuelles, d'ici à 2015, seuls 70% des pays auront atteint la parité dans l'enseignement primaire et 56% dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les filles les plus pauvres parviendront à l'achèvement universel des études primaires 60 ans après les garçons les plus riches. |13|

Suite à la privatisation de l'enseignement, beaucoup de familles se sont retrouvées dans l'impossibilité d'assurer les charges scolaires à la fois des garçons et des filles et ont opérés un arbitrage favorable aux premiers.

Pourquoi ? Parce que les filles peuvent non seulement « donner un coup de main » et décharger leurs mamans d'une partie du travail domestique mais peuvent aussi travailler à l'extérieur et donc ramener un revenu à la maison. Surtout on estime que les garçons ont plus de possibilités de décrocher un emploi salarié, pour lequel des diplômes leur seront exigés, alors que les filles doivent apprendre à tenir une maison et à gérer les affaires du ménage.

Ces données malheureusement fort objectives pour beaucoup de familles ne tiennent pas compte de la qualité de l'enseignement, de l'attitude souvent différenciée des enseignant-es envers les filles et les garçons, des violences de genre en milieu scolaire et du problème qui persiste des stéréotypes de genre véhiculés dans le matériel pédagogique. Ainsi, d'après des enquêtes dans dix pays pour le rapport de la Campagne mondiale pour l'éducation « les filles sont victimes de discriminations sexistes dès l'âge de sept ans : une écolière sur dix (10%) du primaire déclare être « malheureuse d'être une fille », ce chiffre double à l'âge où elle atteint le niveau secondaire (20%). Raisons invoquées : des restrictions dans leur liberté, le manque de possibilités de réussite par rapport aux garçons et un sentiment d'insécurité ou d'être plus exposées au harcèlement que les garçons ».

Si les filles ne sont pas à l'école, elles travaillent. Et c'est le plus souvent dans le secteur des services domestiques soit au sein de leurs propres familles soient à l'extérieur.

- 218 millions d'enfants travaillent dans le monde, parmi eux, plus de 100 millions de fillettes. Parmi les enfants de moins de 12 ans qui travaillent, les filles (54 millions, dont 20 millions affectées à des tâches dangereuses) sont plus nombreuses que les garçons (OIT). La situation est en aggravation dans le contexte de la crise économique actuelle. |14|

- Selon le BIT (Bureau international du travail), c'est en Afrique que le pourcentage de filles exerçant une activité économique est le plus élevé : environ 37% des filles travaillent en Afrique, contre 20% en Asie et 11% Amérique latine |15|.
  Ces participations des fillettes sont pour beaucoup de ménages indispensables à leur survie.

L'UNIFEM (le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme) établi des liaisons claires entre l'endettement accru des pays et la baisse des taux d'inscription des filles dans les écoles.

3. Le contrôle des salaires

Constitue la 3ème mesure d'ajustement que je vous propose d'analyser sous l'angle de ses impacts spécifiques pour les femmes

Le contrôle des salaires, signifiant le plus souvent gel ou diminution franche des rémunérations, constitue une condition à remplir pour « bénéficier » d'un prêt d'ajustement.

L'application des PAS suscita l'explosion du secteur informel, caractéristique d'une économie de survie. L'informel est par définition un secteur sans droit ni voix où l'arbitraire et l'exploitation à outrance règnent sans entraves.

Les compressions salariales imposées par les IFI ont entraîné un tel manque à gagner pour les femmes employées dans le secteur formel qu'afin de joindre les 2 bouts, elles durent prendre un 2ème travail dans le secteur informel.

- Une assistante sociale en Ouganda employée à temps plein déclare qu'elle doit pour pouvoir payer les frais scolaires de ses 4 enfants, après son travail le soir faire de la pâtisserie et confectionner des robes de mariage |16|

Ce basculement du travail féminin vers l'informel fut complété par les politiques ordonnées par la Banque mondiale et le FMI de licenciements souvent massifs dans la fonction publique où ce seront les femmes qui seront les premières à être mises à la porte. Se retrouvant du jour au lendemain sans emploi ni ressources, ces femmes licenciées durent s'orienter vers le secteur informel. Le pourcentage de femmes travaillant dans ce secteur dans les économies du Sud varie généralement entre 60 et 80% |17|.

- En 2005, au Mali, 74% des femmes ayant un emploi travaillaient dans l'informel contre 51% en Afrique du Sud. (cf. 50% en Amérique latine) |18|.

- Selon le BIT, en Afrique de l'Ouest plus de 75% des femmes des zones urbaines participent à ce secteur où toute protection sociale est inexistante et où les conditions d'hygiène et de sécurité sont le plus souvent déplorables |19|.

On en arrive à la 4ème mesure analysée durant cet exposé :

4. Déréglementation du marché du travail

La situation des femmes du Sud a continué à se détériorer sous l'effet de la dérèglementation du marché du travail, ce qui a renforcé leur exploitation.
Cela s'est traduit par l'homogénéisation du travail informel, précaire, flexible et dévalorisé et par le nivellement par le bas des salaires comme des droits du travail.

- En 2009, 71% des femmes d'Afrique noire qui ont une activité rémunérée ont des emplois précaires contre pas moins de 8 travailleuses sur 10 en Asie du Sud |20|.

5. Le tout à l'exportation

Quels sont les implications de cette 5ème et avant dernière mesure des PAS pour les femmes ?

Objectif : Développer au maximum les exportations, principalement de produits agricoles, afin de se procurer les devises nécessaires pour le remboursement de la dette.

Généralement, selon la division sexuelle du travail en milieu rural, les femmes ont en charge les activités agricoles de subsistance (destinées à la production d'aliments, appelées

cultures vivrières) qui rapportent très peu de liquidités tandis que les hommes travaillent dans les cultures destinées à l'exportation (nommées cultures de rente qui elles fournissent des ressources monétaires).

L'augmentation des cultures de rente, d'exportation, exigée par les PAS nécessite plus de main d'œuvre pour les cultiver et plus d'espace pour la production : les femmes on dû- en plus de leur travail sur les cultures vivrières et dans le domaine « reproductif » – travailler dans les champs de leurs maris, ce qui s'accompagna d'une augmentation de leur charge de travail.

Progressivement les cultures d'exportations remplacèrent les cultures vivrières qui durent se retirer sur des terrains marginaux. Les femmes se virent contraintes de cultiver des terres plus éloignées et moins fertiles. Leur production en fut pénalisée.

Cette diminution de la production vivrière combinée à la baisse du pouvoir d'achat des femmes menace la sécurité alimentaire des agricultrices et de leur famille et augmente la malnutrition, surtout des enfants et plus particulièrement des filles.

- Des études ont démontrés que l'état nutritionnel des femmes et des enfants est moins bon chez les producteurs de cultures de rente surtout lorsqu'ils plantent du tabac, du café et du coton.

- Dans de nombreux pays, les femmes et fillettes sont victimes de sous-nutrition à cause de stéréotypes sexistes bien ancrés : considérées de constitution plus faible, elles sont servies « après les hommes » et reçoivent une ration moins importante notamment de protéines

Soulignons que les femmes ne détiennent qu'1% des terres de tous les pays ! Et pourtant, en Afrique, 75% des travaux agricoles sont accomplis par les femmes tandis qu'elles produisent 70% de la nourriture. Mais pour des raisons juridiques, elles ne peuvent ni acheter la terre, ni la vendre ni en hériter. Aux hommes la terre, aux femmes le travail. Les institutions financières renforcent les discriminations sur l'accès au crédit : on accorde aux femmes moins de 1/10ème des crédits alloués aux petits paysans sur le contient africain20. Cet accès très limité au crédit, aux moyens de productions et à la terre constitue une entrave supplémentaire à la production agricole et textile des femmes

Dernière mesure des PAS analysée sous l'angle de ses implications spécifiques pour les femmes :

6. La libéralisation du commerce mondial

Objectif : L'ouverture des économies par la suppression des barrières douanières devait impulser compétitivité et rendement. Cette mesure ne parvient qu'à instaurer une concurrence déloyale durable au détriment des pays du Sud.

De fait, grâce à la libéralisation des marchés, les productions étrangères, généralement subventionnées – provenant souvent du secteur de l'agro-alimentaire ou de l'industrie légère –, purent désormais arriver sans entrave sur les marchés locaux africains et se vendre à un prix bien moindre que ceux pratiqués localement. Les femmes de ces pays, souvent cantonnées dans des petites unités de production informelle, ne surent résister à la

concurrence de plus en plus grande de ces produits importés. Petit à petit, activités et postes de travail pour les femmes disparurent. Ainsi, la libéralisation du commerce mondial est bien plus synonyme de disparition de revenus pour les femmes du Sud et de destruction de l'économie locale que de croissance économique tel que le laissaient croire les beaux discours des IFI.

- Depuis que la Tanzanie a ouvert ses portes aux importations en 1984, plus de 90% des filatures du pays, qui employaient surtout des femmes ont fermé.

- Au Zimbabwe, plus de 8.000 employées du textile sont au chômage parce que les sociétés de ce pays ne peuvent faire face aux importations taïwanaises à bas prix.

Comme conclusion, il n'est pas exagéré d'affirmer que Les PAS génèrent l'usure généralisée des femmes

Les politiques imposées au nom de la dette publique ne sont pas, comme précisé en début d'exposé, neutres du point de vue du genre.
Bien au contraire, elles ont impulsé :

- une féminisation de la pauvreté,
- une féminisation de la maladie,
- une précarisation de l'emploi féminin,
- une augmentation considérable de la charge du travail gratuit fourni par les femmes pour amortir leurs effets dévastateurs,
- un accroissement des violences envers les femmes…

Minées par les stress induit par l'obligation d'assumer de multiples rôles, l'usure engendrée par trop de labeur et l'impact psychologique d'une pauvreté s'amplifiant les femmes sont bien les premières victimes de la dette et des politiques imposées en son nom.

Or, alors qu'elles en supportent les pires conséquences, les femmes n'ont à payer aucune dette de quelque nature soit-elle. Ce sont elles les véritables créancières au niveau national et international. Elles sont titulaires d'une énorme dette sociale. Sans leur travail gratuit de production, de reproduction et de soins aux personnes, nos sociétés péricliteraient tout simplement !

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans intégrer une perspective de lutte et souligner que beaucoup de femmes refusent cette logique mortifère et s'engagent avec force et ténacité dans les mouvements de lutte contre la dette, contre les Institutions Financières Internationales et plus largement, contre le système néolibéral.

En Afrique, la participation des femmes à la lutte pour le non-paiement de la dette extérieure ne date pas d'hier.

Elle a débuté dès le début des années '80 et s'est renforcée lors de la grande campagne internationale Jubilé 2000, amorcée en 1998, qui a suscité la formation d'une coalition mondiale de mouvements sociaux pour l'annulation de la dette. Depuis, divers mouvements de femmes – faisant partie soit de regroupements mondiaux contre la dette tels que le CADTM ou la coalition Jubilé Sud, soit appartenant à des réseaux féministes internationaux tels que la Marche mondiale des femmes – sont les fers de lance d'un large mouvement de

contestation du « système dette » et d'élaborations d'alternatives radicales à la mondialisation néolibérale. Les résistances aux organismes de microcrédits soutenus entre autres par la BM qui pratiquent des taux usuriers et appauvrissent les femmes bien plus qu'il ne les aide sont aussi l'incarnation de la lutte des femmes contre la dette puisque sans toutes les régressions socio-économiques qu'elle impose aux populations, les femmes ne se trouverait dans des situations de pauvreté telles qu'elles doivent avoir recours à la micro-finance pour survivre.

En Europe, une prise de conscience de l'interconnexion existant entre la détérioration des conditions de vie et des droits des femmes et les politiques d'austérité mobilise de plus en plus de femmes (et d'hommes) tant des milieux féministes que des mouvements sociaux mixtes à s'investir dans la lutte contre la dette.

Du côté des réseaux féministes, la nécessité de se battre contre la dette est de plus en plus manifeste, de plus en plus de féministes européennes revendiquent la réalisation d'audits de la dette publique afin d'en annuler la part illégitime, du coté des mouvements et des formations politiques récusant le capitalisme, l'intégration de la pensée féministe autant dans la réflexion que dans l'action au quotidien progresse également même si ce n'est pas toujours à la vitesse qu'on voudrait

Tout cela laisse présager que les féministes d'Europe comme l'on fait et continuent à le faire leurs sœurs du Sud entendent bien ne pas être en reste dans la constitution du mouvement de résistance active contre les politiques d'austérité et la dette et s'impliquent dans les processus d'audit en revendiquant que ceux-ci intègrent autant une analyse des impacts des politiques d'austérité sur les femmes que leurs alternatives pour la construction d'un nouveau modèle social qui garantisse l'émancipation de toutes et de tous.

Notes

|1| D. MILLET et E. TOUSSAINT, « 60 Questions 60 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale », CADTM/Syllepse, Belgique, 2008, p. 182.

|2| A titre d'exemple : L'Etat belge a sauvé de la faillite plusieurs grandes banques pour un montant de 32,5 milliards d'euros.

|3| http://www.adequations.org/spip.php...

|4| ONU, Rapport 2010 sur les Objectifs du Millénaire, http://www.un.org/fr/millenniumgoal...

|5| http://www.unfpa.org/webdav/site/gl.... Données présentées en janvier 2013 pour le Sommet de la CARMMA(Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique) à Addis-Abeba

|6| Rapport de l'OMS sur la santé dans le monde. Donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant. Avril 2005.

|7| PNUD, 1995, p. 44.

|8| ONUSIDA, Rapport sur l'épidémie mondiale du Sida, 2008.

|9| http://www.slateafrique.com/91691/s... Chiffres présentés à l'occasion de la conférence internationale contre le sida, AIDS 2012, Washington

|10| http://www.lemonde.fr/planete/artic...

|11| http://www.inegalites.fr/spip.php?a...

|12| http://www.inegalites.fr, Op. Cit.

|13| http://www.adequations.org/spip.php...

|14| http://www.adequations.org. Op. Cit. Chiffres de 2011 partiellement réactualisés en 2014 ;

|15| OIT, Le travail des enfants risque d'augmenter en Afrique, Réunion tripartite organisée pat l'OUA et le BIT, 1998.

|16| AWEPON et The Development gap, "Les femmes contestant l'ajustement structurel en Afrique", 1996, 40 p.

|17| http://www.ilo.org/public/french/st.... BIT, Genève, mars 2000 ;

|18| ONU, Op. Cit.

|19| http://www.europrofem.org/contri/2_.... Genre et secteur informel. Confédération mondiale du travail.

|20| UNIFEM, 2008.

La source originale de cet article est cadtm.org
Copyright © Christine Vanden Daelen, cadtm.org, 2014

Articles Par : Christine Vanden Daelen

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca